

Je lui répète que nous avons présenté toutes les instances possibles pour nous—si le député veut bien me laisser finir—autant que nous puissions en juger, que nous sommes passés par toutes les voies qui nous semblaient accessibles, que nous avons présenté toutes les instances qu'on nous a demandé de formuler. Je le répète: si les Suisses ont dit au député quelle méthode nous permettrait d'obtenir ces renseignements, nous sommes aussi intéressés que lui à la connaître. Il serait sensé de sa part, il me semble, de nous dire quelles sont ces méthodes. Je puis lui donner l'assurance que si nous pouvons y recourir, nous le ferons immédiatement.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### LA VENTE DE RÉACTEURS CANDU—L'ENQUÊTE DE LA GRC AU SUJET DES INFRACTIONS POSSIBLES À LA LOI

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre fera-t-il rapport aux députés et aux Canadiens au sujet des enquêtes entreprises par la Gendarmerie royale au sujet des ventes nucléaires et de la possibilité qu'il y ait eu des infractions à la loi canadienne. Je demande cela parce que cette enquête se poursuit apparemment depuis le début de 1977. Le solliciteur général s'est-il renseigné là-dessus et est-il en mesure de nous faire rapport aujourd'hui?

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je signale volontiers au député que la Gendarmerie royale a fait enquête à ce sujet. Elle se poursuit et elle n'est certes pas terminée, car nous avons fait face à certaines difficultés décrites par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, notamment l'absence de collaboration des pays où les sommes sont censées avoir été déposées.

**M. Alexander:** Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre sait-il qu'un certain M. Marvulli, procureur de l'État à Gênes, Italie, a soulevé des questions sur l'impartialité des enquêtes de la Gendarmerie royale qui laisseraient beaucoup à désirer. S'il n'est pas au courant, pourrait-il s'enquérir au sujet de cette allégation par la voie ordinaire, afin de se rendre compte quel genre d'enquête a été exécutée. S'informerait-il de la manière dont la GRC conduit cette enquête et si les enquêtes effectuées outre-mer, plus particulièrement en Italie, laissent à désirer?

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je serais extrêmement surpris si l'enquête effectuée par la GRC donnait effectivement lieu à des injustices. Comme le député le sait, les opérations de la GRC outre-mer sont plutôt limitées. Étant donné que dans ce cas-ci, nous n'effectuons aucune enquête à caractère offensif ni ne tentons de recueillir des renseignements secrets, nous devons compter dans une importante mesure sur la coopération des organismes étrangers.

**M. Alexander:** J'aurais une dernière question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. J'ai mentionné le nom de M. Marvulli. Je demanderais au ministre de ne pas oublier ce nom. De plus, consulterait-il les hauts fonctionnaires de son ministère et surtout les dirigeants de la GRC pour découvrir la vérité sur l'allégation d'injustices commises dans le cours d'une enquête qui, selon certains rapports, laisse apparemment à désirer?

### Questions orales

**M. Blais:** Oui, monsieur l'Orateur. Je serais très reconnaissant au député de donner les détails de l'information dont il parle et qui reste, il le reconnaîtra certainement, d'une nature très générale.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LA MAJORATION DU PRIX DU PÉTROLE—L'INCIDENCE SUR LE COÛT DE LA VIE

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, c'est parce que ma question vise davantage une politique d'ensemble du gouvernement qu'un ministère unique que je la pose au très honorable premier ministre. Le gouvernement ayant autorisé la hausse du prix du pétrole à compter du 1<sup>er</sup> janvier, l'essence pour les voitures et les camions, ainsi que le fuel domestique et le gaz naturel nous coûteront plus cher à compter de demain. On estime que l'indice des prix à la consommation s'en trouvera augmenté d'un gros point, indice qui a déjà connu une augmentation de plus de 50 p. 100 supérieure aux 6 p. 100 que le ministre des Finances avait prévus.

● (1427)

Aussi, je demande au premier ministre s'il tient suffisamment à maintenir le coût de la vie à un niveau raisonnable et à écarter la misère qu'entraînera sa progression, pour annuler la hausse du prix du pétrole et ramener celui-ci à son ancien niveau.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous tenons, c'est bien évident, à maintenir le coût de la vie à un niveau raisonnable, surtout dans le domaine énergétique. Le député n'a certainement pas oublié que, juste après la décision que les pays de l'OPEP ont prise à l'automne 1973, le gouvernement est intervenu et a continué d'intervenir afin d'assurer que le coût de l'énergie, c'est-à-dire le prix du gaz et du pétrole, reste inférieur au cours mondial. Nous avons tous déclaré qu'à un moment ou l'autre, nous devrions rapprocher nos prix des prix mondiaux si nous voulions avoir des investissements et poursuivre les travaux de prospection. Depuis quatre ans, notre prix est inférieur aux cours mondiaux et cela durera encore un petit peu.

Les Canadiens n'ont donc pas encore ressenti tous les effets de la décision prise par les pays de l'OPEP sur le coût de la vie. De toute apparence, le député oublie toujours cela lorsqu'il parle des interventions du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral n'a certainement pas favorisé la hausse du prix du pétrole; il s'est au contraire efforcé de maintenir son prix à un niveau inférieur à celui des prix mondiaux.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, voici ma question supplémentaire. Nous avons la possibilité de maintenir les prix bien au-dessous de leur niveau actuel puisque la majeure partie des produits pétroliers que nous consommons ne sont pas importés des pays de l'OPEP. Je demande au premier ministre s'il sait que, d'après les recherches effectuées au niveau tant fédéral que provincial, cette hausse risque de nous faire perdre de 30,000 à 35,000 emplois. La situation a bien évolué depuis que le gouvernement a décidé de laisser le prix du pétrole au Canada se rapprocher des prix mondiaux; aussi, je me demande si ce n'est pas le moment où jamais de faire volte-face et de ramener le prix au niveau où il